



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Rapport du maire - Novembre 2014

Dans ce numéro

Rapport du maire	1
Traitement des membres du conseil	2
Rapport financier 2013	2
Programme triennal des immobilisations	3
Liste des contrats importants	4
Indications budgétaires pour l'année en cours	4
Orientations générales du budget 2015	4

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, dans le cadre du processus d'adoption de budget, le maire doit au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, faire rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport qui vous est distribué aujourd'hui a été présenté au conseil à la séance ordinaire du 3 novembre 2014.

Je vous présente un rapport traitant des dossiers des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal des immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice financier en cours et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal des immobilisations.

Sont également déposées, une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et une liste des contrats comportant une dépense de 2 000 \$ et plus avec le même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Tel que requis par la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supramunicipal sont incluses dans le rapport.

Avant de procéder au rapport proprement dit, je dois souligner quelques points importants qui sont à la base des informations qui vous seront données. La population de notre municipalité selon le dernier décret est de 620 habitants. L'évaluation foncière imposable en 2014 est de 39 309 200 \$ alors que l'évaluation non imposable est de 3 775 300 \$ pour un total de 43 084 500 \$.

La municipalité dispense à ses contribuables des services de gestion financière, d'administration, de greffe, d'évaluation foncière, de sécurité publique (service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 911, police et pompiers), de voirie et d'enlèvement de la neige, d'éclairage public, d'aqueduc et d'égout, de vidange des boues de fosses septiques, de cueillette et de disposition des matières résiduelles, d'urbanisme, de développement, de loisirs et de bibliothèque.

La municipalité emploie trois personnes à temps plein, soit le directeur général et secrétaire-trésorier, le directeur des travaux publics et un opérateur journalier. Elle emploie, à temps partiel, une directrice générale adjointe, une concierge et des employés affectés à différents travaux publics et de loisirs. Une équipe de bénévoles est également en place pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Télec. : 418 772-6455

Messagerie :

baiedessables@lamatanie.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

SADC
de la région de
MATANE

Traitement des membres du conseil

En 2014, la rémunération de base annuelle du maire est de 4 140 \$ et celle de chaque membre du conseil est de 1 380 \$. En plus de la rémunération de base, tout membre du conseil municipal reçoit une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération de base. La Municipalité régionale de Comté (MRC) verse au maire ou à son remplaçant une rémunération de base incluant l'allocation de dépense de 200 \$ pour chaque séance régulière, spéciale ou du comité administratif de la MRC à laquelle il assiste.

Rapport financier 2013

Selon le rapport du vérificateur externe, les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2013 révèlent des revenus de 1 859 971 \$, des dépenses de 1 503 101 \$ et un surplus des activités financières de fonctionnement de 114 798 \$ après la conciliation des immobilisations, du financement et des affectations. Ce surplus provient entre autres des revenus de Cartier qui n'ont pas été utilisés pour des projets initialement prévus en 2013 et qui n'ont pas été complétés ou réalisés au courant de l'année. Tenant compte de ce qui précède, l'excédent de fonctionnement non affecté est nul et l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2013 à des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2014 est de 116 569 \$. Cet excédent de fonctionnement affecté inclut une somme non utilisée de 80 254 \$ provenant du Fonds Cartier.

Quant aux investissements réalisés en 2013, ils totalisent 129 285 \$. Les crédits nécessaires au financement de ces investissements proviennent en grande partie du Fonds Cartier, du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et du Fonds pour l'entretien des voies publiques municipales (FEVPM). Une partie de ces investissements est également financée à l'aide d'une subvention obtenue dans le cadre du Pacte rural et de contributions d'organismes du milieu. Le détail de ces investissements se trouve dans le tableau ci-dessous.

Investissements réalisés en 2013

1	Aménagement d'un point d'alimentation en eau pour la protection incendie	23 037 \$
2	Poursuite des travaux de réfection d'une partie du 5 ^e Rang Est	20 967 \$
3	Remplacement de la signalisation d'identification des rues	3 922 \$
4	Achat d'équipement pour le service des travaux publics (laveuse à pression)	1 646 \$
5	Développement d'une nouvelle rue (prolongement des services)	50 295 \$
6	Achat de bacs de récupération	2 023 \$
7	Aménagement d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite au centre communautaire	7 335 \$
8	Équipement réseautique au centre communautaire (Internet)	1 106 \$
9	Installation d'un tableau de pointage électronique à la patinoire municipale	18 954 \$
Total		129 285 \$

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers de la Municipalité ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport confirme que les états financiers donne une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2013 ainsi que le résultat d'opération pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Programme triennal des immobilisations 2014-2015-2016

À titre d'information, vous trouverez ci-joint le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 qui a été adopté par le conseil municipal à sa séance extraordinaire du 16 décembre 2013. Comme vous pouvez le constater, certaines dépenses d'investissements ont été réalisées, d'autres sont en cours de réalisation, alors que d'autres dépenses d'immobilisations ont également été reportées et pourraient voir le jour seulement dans les prochaines années selon les priorités du conseil municipal en poste.

#	Investissements	2014	2015	2016
1	Amélioration à l'édifice administratif			6 000 \$
2	Aménagement d'un point d'alimentation en eau (protection incendie)		25 000 \$	
3	Réfection des chemins	9 000 \$		
4	Installation de lampadaires	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
5	Remplacement du système de chauffage à l'entrepôt	4 500 \$		
6	Amélioration au garage municipal	5 500 \$		
7	Achat d'équipements pour le service des travaux publics	12 500 \$		
8	Acquisition d'un tracteur pour l'entretien du territoire		40 000 \$	
9	Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout (route 132 sud)			750 000 \$
10	Réaménagement et rénovation au centre communautaire	50 000 \$	300 000 \$	
11	Ameublement pour la salle du conseil et la bibliothèque	7 500 \$		
12	Équipement informatique pour la bibliothèque	2 000 \$		
	Coût total des investissements prévus	94 000 \$	368 000 \$	759 000 \$

#	Détail du financement	2014	2015	2016
1	Fonds Cartier (années passées — surplus accumulé affecté)	22 000 \$		
2	Fonds Cartier (revenus de fonctionnement)		48 000 \$	6 000 \$
3	Fonds pour l'entretien des voies publiques municipales (FEVPM)	9 000 \$		
4	Programme conjoint de protection civile (PCPC)			3 000 \$
5	Financement à long terme (règlement d'emprunt)	63 000 \$	170 000 \$	375 000 \$
6	Programme Infrastructures Québec-Municipalité (PIQM)		150 000 \$	375 000 \$
	Total du financement prévu	94 000 \$	368 000 \$	759 000 \$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Période du 2013-10-01 au 2014-09-30

Contractant	Objet	Montant
Hydro-Québec	Électricité	30 422 \$
Ville de Matane	Entente relative à l'exploitation du lieu d'enfouissement technique (LET) et de l'écocentre	47 818 \$
MRC de La Matanie	Quotes-parts (administration générale, ventes pour non paiement des taxes, assurances collectives, inforoute, évaluation, service régional de sécurité incendie, gestion des cours d'eau, transport adapté, plan de gestion des matières résiduelles, urbanisme, vidange des boues de fosses septiques, CLD, équipement supralocaux)	214 960 \$
Ministère du revenu du Québec	Déductions sur les salaires versés et contribution de l'employeur	46 553 \$
OMH de Baie-des-Sables	Contribution à l'exploitation (AccèsLogis Québec et Programme de supplément au loyer) de la Résidence des Sables et participation au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame	27 340 \$
Bouffard Sanitaire inc.	Cueillette, transport et traitement des matières résiduelles	36 858 \$
Les Pétroles BSL S.E.C.	Fourniture de diesel et d'huile à chauffage	39 806 \$
Ministère de la sécurité publique	Services de la Sûreté du Québec	34 954 \$

Indications budgétaires pour l'année en cours

En ce qui concerne l'année en cours, les revenus révisés prévus pour un montant de 1 525 075 \$ sont comptabilisés à 77 % soit 1 178 361 \$ au 30 septembre 2014. Les dépenses totales avant affectations prévues au budget révisé pour l'année en cours s'élèvent à 903 450 \$ et ont été comptabilisées à 82 % soit un montant de 738 728 \$ au 30 septembre 2014. Selon nos prévisions, les résultats laissent prévoir un équilibre budgétaire pour l'année en cours malgré des dépenses excédentaires (chauffage et déneigement) engendrées par le climat de la dernière saison hivernale.

Orientations générales du budget 2015

Pour le prochain budget, le conseil désire maintenir et consolider les services actuellement dispensés. Nous désirons également poursuivre l'orientation visant à encourager la construction de nouvelles résidences ainsi que la venue de nouvelles familles afin de maintenir les services existants. Quant au prochain programme triennal des dépenses en immobilisations, nos efforts porteront sur l'amélioration du réseau routier et le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout dans les secteurs problématiques. Nous désirons également poursuivre les efforts d'amélioration réalisés au cours des dernières années au centre communautaire. La majorité de ces projets seront possibles seulement suite à l'obtention d'aides financières importantes auprès des gouvernements. Si de nouveaux projets venaient à être considérés au cours du prochain exercice financier, les décisions seraient prises dans le meilleur intérêt des contribuables comme il se doit.

Je vous remercie de l'intérêt et de la confiance témoignés envers votre conseil municipal.

Monsieur Denis Santerre, maire